



CENTRE COMMUNAUTAIRE DAWSON

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
Bilan	8 - 9
État des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 18



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
Centre Communautaire Dawson

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre Communautaire Dawson (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des revenus de dons, membership, de levée de fonds et des revenus d'activités. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces apports, à l'état des résultats, aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, à l'actif à court terme et aux actifs nets.

En outre, l'incidence potentielle résultant de l'incapacité de recueillir des éléments probants, suffisants et appropriés sur les soldes d'ouverture au 1er avril 2024 est considérée significative mais n'a pas d'effet diffus sur la performance financière de l'entité et les flux de trésorerie.



Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Montréal (Québec)
Le 10 juin 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A148161

CENTRE COMMUNAUTAIRE DAWSON**ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025****Page 6**

	2025	2024
Produits		
Subventions		
Centraide	250 350 \$	250 350 \$
Subventions provinciales (note 12)	243 125	218 120
Subventions fédérales (note 13)	253 125	195 246
Subventions municipales (note 14)	66 206	184 733
BGC Canada	58 870	121 302
BGC Canada - Vise le sommet	-	15 000
	<hr/>	<hr/>
	871 676	984 751
Autres produits		
Activités	189 195	154 560
Dons	45 266	34 541
Revenu d'intérêts	10 883	18 351
Levées de fonds et autres	9 247	85 113
Cotisations des membres	7 768	5 109
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	95 577	15 169
Produits - Centraide pour CDSV (En fiducie)	75 000	118 553
	<hr/>	<hr/>
	432 936	431 396
Contributions du secteur privé aux programmes (note 15)	55 674	79 819
	<hr/>	<hr/>
	1 360 286	1 495 966
Frais d'administration		
Salaires et avantages sociaux	869 770	1 014 707
Cotisations et formation	16 248	13 124
Assurances	22 229	21 384
Charges administrative	32 971	27 284
Taxes non récupérables	-	11 493
Honoraires	64 908	27 071
Dons	45	-
Électricité et chauffage	12 335	23 396
Déplacements et représentation	7 087	2 534
Taxes municipales et scolaires	7 780	8 981
Entretien et réparations	32 087	28 762
Équipement, réparation et site web	3 706	1 275
Amortissement des immobilisations corporelles	48 207	32 585
Autres charges afférentes aux programmes (note 16)	113 015	95 499
Charges - Centraide (En fiducie)	75 000	118 553
	<hr/>	<hr/>
	1 305 388	1 426 648
Excédent des produits sur les charges	54 898 \$	69 318 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE DAWSON
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET


EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Page 7

						2025	2024
	Affectés aux réparations majeures de l'immeuble	Fonds Owen Dawson	Fonds fiduciaire pour Dawson	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
Solde au début	126 913 \$	27 265 \$	19 981 \$	460 582 \$	448 844 \$	1 083 585 \$	1 014 267 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	(48 207)	103 105	54 898	69 318
Acquisition de l'exercice	-	-	-	132 853	(132 853)	-	-
Apports reportés afférents aux immobilisations	-	-	-	95 577	(95 577)	-	-
Solde à la fin	126 913 \$	27 265 \$	19 981 \$	640 805 \$	323 519 \$	1 138 483 \$	1 083 585 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE DAWSON**BILAN****AU 31 MARS 2025****Page 8**

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	296 679 \$	368 916 \$
Placements à court terme (note 3)	276 000	278 974
Débiteurs (note 4)	73 796	99 231
Frais payés d'avance	5 495	19 871
	<hr/> 651 970	<hr/> 766 992
Placements (note 5)	15 522	-
Immobilisations corporelles (note 6)	689 173	604 527
Acompte sur acquisition d'équipements	20 305	20 305
	<hr/> 1 376 970 \$	<hr/> 1 391 824 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	157 698 \$	98 492 \$
Produits perçus d'avance	-	17 460
Somme détenue à titre de fiduciaire	32 421	23 342
Apports reportés	-	25 000
	<hr/> 190 119	<hr/> 164 294
Apports reportés afférents aux immobilisations	48 368	143 945
	<hr/> 238 487	<hr/> 308 239
Actif net		
Affectés aux réparations majeures	126 913	126 913
Fonds Owen Dawson	27 265	27 265
Fonds fiduciaire pour Dawson	19 981	19 981
Investis en immobilisations	640 805	460 582
Non affectés	323 519	448 844

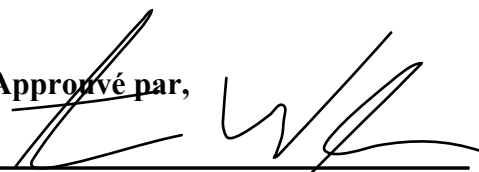
Approuvé par,
Alicia Mancini

June 10, 2025

Date June 10, 2025

	1 138 483	1 083 585
	1 376 970 \$	1 391 824 \$

Projet aux fins de discussion

Approuvé par, 

Alicia Mancini

June 10th, 2025 Trésorier du conseil d'administration

Date June 10, 2025 Présidente du conseil d'administration

CENTRE COMMUNAUTAIRE DAWSON**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025****Page 10**

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	54 898 \$	69 318 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	48 207	32 585
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(95 577)	(15 169)
	7 528	86 734
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	68 610	86 216
	76 138	172 950
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(15 522)	93 742
Acquisition d'immobilisations corporelles	(132 853)	(310 177)
	(148 375)	(216 435)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(72 237)	(43 485)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	368 916	412 401
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	296 679 \$	368 916 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Centre communautaire Dawson est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 26 octobre 1977. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôts.

Ses objets sont les suivants :

- Fournir des installations éducatives, récréatives et sociales, améliorer la santé et développer de meilleures habitudes de santé, susciter l'intérêt et l'habileté dans l'artisanat et, par tous les moyens possibles, rechercher l'amélioration physique, morale et sociale des personnes où la communauté est située;
- Soutenir financièrement le Centre au moyen de contributions volontaires, d'abonnements, de cadeaux et de dons de ses membres ou du public.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations portent sur la valeur résiduelle de l'immeuble et la durée de vie des immobilisations.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Revenus d'activités et de levée de fonds

Les revenus sont constatés quand l'événement a lieu.

Apports reçus sous forme de bénévolat

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Terrain	Non amortissable	0
Bâtiment	Amortissement dégressif	5 %
Rampe	Amortissement linéaire	10 ans
Équipements	Amortissement dégressif	20 %
Immeuble - Toit	Amortissement linéaire	15 ans
Équipements informatiques	Amortissement dégressif	30 %

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. Placements à court terme

	2025	2024
Certificats de placement garanti, aux taux de 3,30%, échéant en juillet 2025.	100 000 \$	278 974 \$
Certificats de placement garanti, aux taux de 3,45%, échéant en mai 2025.	176 000	-
	276 000 \$	278 974 \$

4. Débiteurs

	2025	2024
Subvention à recevoir	66 779 \$	72 883 \$
Intérêts à recevoir	1 636	2 998
Taxes à la consommation	5 381	23 350
	73 796 \$	99 231 \$

5. Placements

	2025	2024
Certificats de placement garanti, aux taux de 2,85%, échéant en janvier 2027.	15 522 \$	- \$

6. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	38 828 \$	- \$	38 828 \$	38 828 \$
Bâtiment	804 763	447 615	357 148	237 422
Rampe	101 854	81 483	20 371	30 556
Équipements	94 429	88 358	6 071	7 589
Immeuble - Toit	291 128	33 404	257 724	277 230
Équipements informatiques	26 362	17 331	9 031	12 902
	1 357 364 \$	668 191 \$	689 173 \$	604 527 \$

7. Facilité de crédit

L'organisme dispose d'une limite sur ses cartes de crédit de 20 000 \$ au taux de 19,99 %. Au 31 mars 2025, le solde utilisé est de 5 717\$ et fait partie de la rubrique « Fournisseurs et frais courus » aux créditeurs du bilan.

8. Créditeurs

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	73 475 \$	8 511 \$
Salaires et vacances à payer	84 223	75 459
Charges sociales à payer	-	14 522
	157 698 \$	98 492 \$

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Placements à court terme	2 974 \$	- \$
Débiteurs	25 435	26 596
Frais payés d'avance	14 376	(10 089)
Créditeurs	59 206	22 819
Produits perçus d'avance	(17 460)	17 460
Somme détenue à titre de fiduciaire	9 079	4 430
Apports reportés	(25 000)	25 000
	68 610 \$	86 216 \$

10. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des programmes spécifiques de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2024	Octrois	Constatés à titre de produits	Solde au 31 mars 2025
Ministère de l'éducation	25 000 \$	-	25 000 \$	-

11. Apports reportés afférents aux immobilisations

	2025	2024
Composition des apports reportés		
Emploi et Développement social Canada	-	95 577 \$
Agriculture Canada	17 694	17 694
Gouvernement du Canada	14 700	14 700
La Fondation immobilière de Montréal pour la jeunesse	10 500	10 500
BGC Canada	5 474	5 474
	<u>48 368 \$</u>	<u>143 945 \$</u>

12. Subventions provinciales

	2025	2024
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	142 709 \$	141 730 \$
Milieus de vie favorables - Jeunesse	7 033	38 442
Ministère de la famille - Halte-garderie	41 160	20 959
CIUSSS Environnement Fav. Enfance	17 224	12 999
Ministère de la famille - Ensemble	-	3 990
Fédération Québécoise des centres communautaires de loisir	9 999	-
Éducation Québec - Plan de rattrapage	25 000	-
	<u>243 125 \$</u>	<u>218 120 \$</u>

13. Subvention fédérales

	2025	2024
Emploi et Développement social Canada - Stratégie, emploi et compétences jeunesse	40 520 \$	39 209 \$
Agence de la santé publique du Canada	27 105	27 105
Réseau communautaire CHSSN	185 500	128 932
	253 125 \$	195 246 \$

14. Subvention municipales - Arrondissement de Verdun

	2025	2024
Interv. Milieu Jeunesse	- \$	58 791 \$
Culture, sports, loisirs et développement social	28 449	58 354
Alliance Prévention	-	25 000
Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal (PALIM)	14 723	16 540
Brigade Neige	15 000	15 000
Programme d'accompagnement (PALM)	-	11 048
150 ^e anniversaire Verdun	5 400	-
Subvention municipale (PAL)	2 634	-
	66 206 \$	184 733 \$

15. Contribution du secteur privé aux programmes

	2025	2024
Fondation Jays Care	24 000 \$	36 890 \$
Fondation Canadienne pour l'enfance	20 292	27 782
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	6 382	9 047
Canadian Tire	5 000	6 100
	55 674 \$	79 819 \$

16. Autres charges afférentes aux programmes

	2025	2024
Expérience de développement des ados	26 292 \$	28 423 \$
Camps de jour d'été	17 331	18 706
Développement bénévole et communautaire	20 501	17 825
Charges du programme pour aînés	18 252	16 031
Programme des 5 à 12 ans	6 745	7 311
Parents-enfants	21 364	5 193
Camps semaine de relâche	1 138	1 279
Jardins Dawson	-	339
Contrôle sécurité	352	227
Visez la haute note	-	90
Banque alimentaire - Manna	-	75
	111 975 \$	95 499 \$

17. Actif net affecté

Au cours de l'exercice 2022, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 500 000 \$ de son actif net non affecté pour des travaux de réparations majeures à venir sur l'immeuble.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2023, une somme de 62 911 \$ de cet actif net a été utilisée pour des travaux de rénovations majeures au toit de l'immeuble.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024, une somme de 310 176 \$ de cet actif net a été utilisée pour des travaux de rénovations majeures au toit de l'immeuble et au système de chauffage.

Cet actif net grevé d'affectations internes, au montant de 126 913 \$ au 31 mars 2025, ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

18. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ces placements.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment des crédateurs.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels.

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

20. Nouveau mandat

La mission d'audit et la préparation des états financiers de l'année précédente ont été effectuées par un autre comptable professionnel agréé (CPA).